

Valorisation des accumulateurs au plomb – code LMoD 16 06 01 (Batteries au plomb usagées)

Les accumulateurs au plomb (starter), sont considérés comme des déchets spéciaux selon la Liste sur le mouvement de déchets (LMoD).

Cridec élimine vos accumulateurs et vous rétribue en fonction du cours du plomb.

Prix par tonne selon la quantité collectée par Cridec

Jusqu'à 0,5 tonnes : Gratuit

> 0,5 – 1 tonnes : CHF 281.- (bonification)

> 1 – 3 tonnes : CHF 367.- (bonification)

> 3 – 8 tonnes : CHF 400.- (bonification)

> 8 tonnes : CHF 432.- (bonification)

Inclus : Transport ADR-SDR, TVA, mise à disposition et échange du contenant, établissement des documents de suivi, pesage et étiquetage

Supplément facturé : RPLP à CHF 32.-/tonne et frais de documents de suivi CHF 25.-

Conditions : Date de prise en charge faisant foi

Validité : Dès le 17.02.2012 selon conditions du marché

La mise à jour se fait directement sur notre site www.cridec.ch, veuillez consulter le lien dans la rubrique « DOCUMENTS ».

Cridec SA